**Appel à projets en direction d’artistes et de structures culturelles pour le développement d’activités pédagogiques dans le cadre d’un projet de création artistique**

**RÈGLEMENT**

**I. Préambule**

La Fondation Sommer est une fondation de droit luxembourgeois, régie par des statuts et la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée, sur les associations et les fondations sans but lucratif (la « loi de 1928 ») ou toute loi lui succédant. Elle a été créée en 2016 dans le but de renforcer « l’empowerment » des enfants et jeunes sur le territoire luxembourgeois à travers les arts et la culture.

**Empowerment :**

Le terme empowerment se réfère aux stratégies et mesures visant à accroître le degré d'autonomie et d'autodétermination dans la vie des personnes ou des communautés et à leur permettre de faire valoir leurs intérêts de manière autonome et responsable. L’empowermentest défini comme un processus dans lequel **des groupes de personnes (adultes et enfants…)** se sentent encouragés à découvrir leurs points forts et ses compétences, les prendre au sérieux et valoriser les solutions qu’ils ont trouvées par eux-mêmes. La méthode invite à ne pas se focaliser sur les manques mais à les compenser par nos atouts propres.

L’empowerment désigne également l’encadrement professionnel des personnes pour les aider à surmonter leur sentiment d'impuissance et à utiliser leur liberté créatrice ainsi que leurs ressources et potentiels internes. C’est le glissement du « faire pour » (paternaliste et stigmatisant) vers le « faire avec » (émancipateur et valorisant)[[1]](#footnote-1).

Dans ce contexte, la Fondation Sommer soutient annuellement plusieurs projets participatifs, travaillant avec les arts et la culture comme outils d’émancipation et impliquant les enfants/jeunes ainsi que leur entourage. La Fondation s’est ainsi donnée comme ambition de créer, à travers ses projets, un **impact social et culturel positif** : Elle souhaite développer la capacité de réflexion des jeunes et s’engager pour une société ouverte, éclairée et solidaire. Elle désire contribuer à la production de savoir et à l’échange d’expériences transdisciplinaires. Finalement, elle voudrait favoriser, à travers les projets soutenus, la compréhension mutuelle entre personnes et communautés.

**II. Objectifs visés par l’appel**

Le présent appel souhaite encourager la réalisation **d’activités pédagogiques dans le cadre d’un projet de création artistique** des domaines suivants : arts de la scène, arts plastiques, arts visuels, musique, littérature, design, projets multidisciplinaires, architecture. Il s’adresse spécifiquement aux artistes et aux structures culturelles, producteurs ou organisateurs, qui souhaitent, à travers une œuvre précise, effectuer un travail de médiation culturelle en direction d’un jeune public **entre 3 et 20 ans**.

Il a comme objectifs :

* d’éveiller les esprits et la curiosité culturelle des enfants et des jeunes en leur permettant de découvrir plus en détail une œuvre et un univers artistique spécifiques,
* de donner aux participants de nouveaux outils favorisant leur développement personnel et créatif,
* de faire activement participer les enfants et jeunes à l’élaboration d’une création artistique,
* de développer en tant qu’artiste/structure culturelle d’un côté et personnel pédagogique encadrant de l’autre, de nouvelles compétences à travers un apprentissage mutuel ;

**III. A qui s’adresse l’appel**

Les projets doivent être proposés et mis en œuvre par des artistes individuels ou par des personnes et équipes appartenant à des organismes luxembourgeois à but non lucratif. Peut formuler une demande tout artiste professionnel luxembourgeois ou ayant un lien avec le Luxembourg et toute organisation, dont le siège social et les activités sont basés sur le territoire luxembourgeois.

Sont éligibles à déposer un projet :

* Artistes intermittents\*
* Artistes indépendants\*
* Compagnies, groupes ensembles ou collectifs d’artistes
* Institutions culturelles
* Associations culturelles

\* regroupés - ou non - sous la forme d’une association sans but lucratif luxembourgeoise

**IV. Critères de sélection**

La sélection se fera suivant différents critères tels que la **pertinence** et **l’originalité** du projet, l’insertion dans la **thématique ciblée** ou encore la faisabilité technique et financière du projet.

Les projets doivent présenter un caractère innovant permettant aux enfants et jeunes d’avoir un accès aux thématiques et enjeux du monde artistique et culturel. Ils peuvent se tenir partiellement « extra muros », mais doivent en grande partie permettre aux participants de découvrir des lieux de création (atelier d’artiste, salle de spectacle, musée, …). Les projets doivent mettre l’accent davantage sur la collaboration, l’échange et la transmission de savoir-faire que sur la préparation d’un produit final, même si un tel peut faire partie du projet (spectacle, exposition, …).

Les projets pédagogiques financés peuvent être mis en place :

* soit dans le cadre de créations/œuvres en cours d’élaboration ou de planification,
* soit autour de créations/œuvres existantes ou anciennes, dont le potentiel pédagogique mérite, selon le porteur de projet, d’être exploité aujourd’hui dans un contexte précis ;

Dans tous les cas, le projet pédagogique doit se rattacher à une création/œuvre précise.

Les projets qui présentent un **fort potentiel d’impact à long terme** seront prioritairement considérés.

**V. Conditions générales et financières**

Le montant de l’aide est fixé en fonction des besoins et de l’ampleur du projet ainsi que du budget prévisionnel. Il ne pourra excéder **7.000,- EUR** par projet.

Les aides financières attribuées aux projets retenus sont à considérer comme un soutien ponctuel, attribué à des projets spécifiques et d’une durée précise. Le soutien financier perçu par la Fondation ne peut en aucun cas être utilisé pour financer des frais généraux ou de fonctionnement. Il doit être directement en rapport avec des activités réalisées dans le cadre du projet sélectionné. La Fondation vérifiera l’utilisation de la somme perçue en demandant un décompte financier, pièces comptables à l’appui, à la fin du projet.

Tout soutien financier accordé sera validé par la signature ultérieure d’une **convention spécifique** entre le porteur de projet principal et la Fondation Sommer, précisant les obligations et droits de chaque partie.

**VI. Évaluation**

Les projets bénéficiant d’une aide financière de la Fondation Sommer doivent obligatoirement participer à une **procédure d’évaluation** afin de mesurer l’impact du projet. Cette évaluation est à réaliser par le porteur de projet et en coopération avec l’équipe de la Fondation.

**VII. Dépôt des dossiers**

Pour faire acte de candidature, les structures porteuses sont priées d’envoyer leur dossier à l’adresse e-mail suivante : info@fondation-sommer.lu

L’ensemble des rubriques proposées doit être renseigné et les pièces suivantes obligatoirement jointes au dossier :

Pour les personnes morales :

* Le formulaire de candidature officiel ;
* Une description plus complète du projet en termes d’objectifs, de concept artistique général, de mise en œuvre et de groupe(s) cible(s) ;
* Un plan de financement détaillé avec mention de toutes les dépenses et recettes, y compris les aides émanant d’autres structures publiques et privées ;
* Une copie des statuts de l’organisme.

Pièces facultatives : rapports d’activités, plaquettes de présentation, lettres d’information, dossiers ou articles de presse, liens vidéo, …

Pour les personnes privées (artistes non regroupés sous la forme d’une asbl luxembourgeoise) :

* Le formulaire de candidature officiel ;
* Une description plus complète du projet en termes d’objectifs, de concept artistique général, de mise en œuvre et de groupe(s) cible(s) ;
* Un plan de financement détaillé avec mention de toutes les dépenses et recettes, y compris les aides émanant d’autres structures publiques et privées ;
* Un CV artistique.

Pièces facultatives : portfolio, références, dossiers ou articles de presse, liens vidéo, …

L’absence de fourniture des pièces justificatives demandées est considérée comme un motif de non recevabilité. Sur base des documents envoyés, il revient à la Fondation Sommer d’examiner la recevabilité administrative du dossier avant de le transmettre au Comité de sélection.

**La décision du Comité de sélection est définitive et sans recours.**

Les porteurs de projet sélectionnés ou non-sélectionnés seront avisés par e-mail dans un délai de maximum un mois suivant les délais de soumission des dossiers.

**VIII. Délais de soumission**

Les prochaines échéances pour l’envoi des dossiers sont :

* 18 mai 2021
* 16 septembre 2021
* 02 décembre 2021

**IX. Contact et renseignements**

Veronika Meindl, coordinatrice de projets

info@fondation-sommer.lu

Téléphone : +352 621.430.444

Dernière actualisation du règlement : 16 août 2020

**Appel à projets en direction d’artistes et de structures culturelles pour le développement d’activités pédagogiques dans le cadre d’un projet de création artistique**

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE**

 **(Artistes qui ne sont pas regroupés sous la forme d’une association sans but lucratif luxembourgeoise)**

1. **Le porteur de projet**
2. **Informations générales**

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Site internet :

Le cas échéant, liens vidéo de votre travail :

1. **Informations détaillées**

Quelle(s) discipline(s) artistique(s) pratiquez-vous de manière professionnelle ?

Quel est votre dernier projet en date réalisé ou auquel vous avez collaboré ?

1. **Partenaires de projet**

Avez-vous des partenaires pour la réalisation artistique de ce projet pédagogique ? Si oui, merci d’indiquer leur dénomination, forme juridique et siège social complets et de préciser leur fonction au sein du projet.

Personnes de contact (nom, fonction au sein de la structure) :

1. **Le projet**
2. **Informations générales, groupes cibles, méthode de travail**

Titre du projet :

Dans le cadre de quelle création/œuvre souhaitez-vous réaliser la présente activité pédagogique ?

La création/œuvre existe-t-elle déjà ou s’agit-il d’un travail en cours ou d’un projet futur ?

Quelle est votre motivation à réaliser le projet pédagogique précisément dans le cadre de cette création/œuvre ?

Merci de présenter brièvement le projet :

A qui votre projet s’adresse-t-il (groupe cible) ?

Comment pensez-vous rentrer en contact avec votre groupe cible ?

Y aura-t-il une présentation publique de votre projet ?

Si oui, dans quel(s) lieux, votre projet sera-t-il montré ?

1. **Critères d’évaluation du projet**

Quels sont les objectifs de votre projet ?

1. Pour vous en tant que porteur de projet
2. Pour les partenaires du projet
3. En direction du/des groupe(s) cible(s) visé(s)

Quel impact souhaitez-vous produire à long terme à travers ce projet ?

La Fondation Sommer a pour but de renforcer « l’empowerment » des enfants et jeunes à travers les arts et la culture. Comment traduirez-vous cet objectif à travers votre projet ?

1. **Calendrier**
2. **Quelle est la date de début prévue pour votre projet ?**
3. **Quelle est sa date de fin prévue ?**
4. **Veuillez spécifier le calendrier des principales étapes de réalisation de votre projet**
5. **Le budget**

Veuillez joindre le plan de financement détaillé de votre projet (fonds propres, subsides alloués par des tiers, aides attribuées par d'autres organismes privés ou public).

A combien s’élève le montant de l’aide que vous sollicitez auprès de la Fondation Sommer pour ce projet ?

**POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE**

Les informations personnelles collectées par la Fondation Sommer dans le cadre du dépôt de votre dossier (telles que nom, prénom, adresse, téléphone, adresse électronique des personnes physiques participant à votre projet, coordonnées bancaires) sont enregistrées dans un fichier spécifique.

La Fondation Sommer traite les données à caractère personnel aux fins suivantes :

* Gestion et suivi du projet ;
* Évaluation du projet par un institut tiers ;
* A des fins d’archivage ;
* Envois de lettres d’information par courrier électronique / postal, traitant des actualités et des futurs projets de la Fondation Sommer.

Les informations personnelles collectées sont conservées comme suit :

* Pendant une durée de 6 mois dans l’hypothèse où votre projet n’est pas retenu, pour quelque raison que ce soit, dans le cadre du présent appel à projets ;
* Pour la durée maximale du projet si votre projet est retenu dans le cadre du présent à appel à projets.

L’accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés de la Fondation Sommer, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiques à des tiers liés à la Fondation Sommer par contrat pour l’exécution de tâches nécessaires au suivi des projets. Dans le cadre de leurs prestations, les tiers n’ont qu’un accès limité aux données à caractère personnel et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, la Fondation Sommer s’engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données personnelles sans consentement préalable de l’intéressé, à moins d’y être contrainte en raison d’un motif légitime (obligation légale, etc.).

Vous avez le droit de consulter et de faire rectifier les données visées. Vous avez également le droit à l’oubli, à la portabilité des données et à l’opposition, ainsi que le droit de refuser d’être profilé et le droit d’être notifié des failles de sécurité. Pour exercer vos droits relatifs à vos données à caractère personnel, vous pouvez prendre contact avec Madame Veronika Meindl-Meilheuret, coordinatrice de projets de la Fondation Sommer.

[ ]  Par la présente, vous et votre/vos partenaire(s) de projet(s), déclarez avoir pris connaissance de ce qui précède et autorisez la Fondation Sommer à traiter vos données à caractère personnel tel que susmentionné.

1. Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung (Hrsg.): *Leitbegriffe der Gesundheitsförderung - Online-Glossar*: https://www.leitbegriffe.bzga.de/systematisches-verzeichnis/kernkonzepte-und-entwicklungen-der-gesundheitsfoerderung/empowerment-befaehigung [↑](#footnote-ref-1)